

I. Mars 1783.

229

C'est à ces bourgeois séances
Qu'on voit présider gravement
Des connoisseurs sans connoissances ;
Beaux-esprits par abonnement,
Du jargon des hautes sciences
Eudoctrinéés légèrement,
En retirant de leurs lumières
Autant d'usage & de profit,
Qu'un aveugle des réverbères
Pour se guider pendant la nuit.

De quel côté jeter la vue,
En quel endroit porter ses pas,
Sans rencontrer une recrue
D'auteurs titrés, d'auteurs pieds-plats ;
Et des rimeurs de tous états !....

Si j'essais de vous décrire
Tout ce menu peuple écrivain,
Quand j'aurois une voix d'airain,
Ma voix n'y pourroit pas suffire.*

Adieu, Messieurs les beaux-esprits ;
Soiez toujours par vos écrits,
La gloire de votre patrie ;
Du dicu du goût & du génie
Soiez toujours les favoris.
Si quelque esprit un peu caustique
Osoit douter de vos succès,
Criez au monstre, au satyrique,
Et prouvez bien qu'un bon critique
Ne sauroit être un bon françois.
On peut tolérer la sottise,
Le libertinage effronté,
La licence & l'impiété ;
Mais un censeur, dont la franchise
Plaisante & diffame à son gré
Le mauvais goût & l'ignorance,
Dans ce siècle de tolérance
Ne peut pas être toléré.
Tout ennemi de vos ouvrages
Est un ennemi de l'Etat ;
C'est par des vengeances d'éclat
Qu'il faut laver de tels outrages.
Il faut, par une grave loi,
Lui défendre à jamais de rire,
Lui commander de par le Roi,

* I Fév.
1783. p. 179.
178 & au-
tres *ibid.*